



Antenne communale de Saly

Poste de santé Saly Tapé

Monsieur Ousmane FALL

77 631 53 12 - 76 537 09 75

ofall07@gmail.com

La Caisse de Sécurité Sociale ne couvre pas vos salariés pour la maladie

Recommandé par

Pour vos salariés, vos proches et leur famille

Couverture maladie

Tous postes de santé canton de Mbour

Prise en charge soins et médicaments : 80%

Hopitaux Mbour, Thiès

Prise en charge hospitalisation 1ère semaine 100%, au-delà 80%

Pharmacie Place du Carroussel - SALY PORTUDAL

Médicaments non disponibles en poste de santé, prise en charge : 50%

Conditions d'adhésion

3 500 Fcfa par adhérent et par année civile - 01/01-31/12 - 1 mois de carence

Minimum trois personnes par adhésion, soit 10 500 Fcfa annuel

Adhésion nouvelle rattachée à l'adhérent principal : 3 500 FCFA

Inscription sur rendez-vous - Présentation CNI et deux photos d'identité par adhérent

Nous préconisons la prise en charge par l'employeur de l'adhésion annuelle requise.



BULLETIN D'ADHÉSION

	Minimum obligatoire				A payer
	Adhérent	Bénéficiaire	Bénéficiaire	Bénéficiaire	
Nom					/
Prénoms					
Né(e) le					
Adresse					
Ville					
Téléphone					
Lien de parenté					
Date adhésion					
Cotisation par année civile	3 500	3 500	3 500		
Participation employeur, bénévole, autre * rayer les mention inutiles				Montant	
Nom, adresse				Téléphone :	
Désignation	Employeur	Réf. Css/lprès		Bénévole	Autre
	Charge Adhérent			Solde	